

L'assemblée des déléguées du Secrétariat féminin suisse : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 732

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux 1.943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD REDACTION M ^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
--	---	--	---

Au jour du bonheur,
jouis du bonheur, et
au jour du malheur,
réfléchis

ECCLESIASTE 7:14.

Neutralité politique

Votation du 18 mai

Dans son bref article de notre journal sur l'objet du scrutin fédéral, Mme A. Leuch a exprimé nettement son opinion sur le droit au travail. C'était son droit légitime. Une abonnée de Berne me fait observer que notre neutralité politique traditionnelle n'a pas été respectée puisque nous n'avons pas inséré un article d'avis opposé. En effet, le temps manquant, nous nous en excusons. Nous prenons bonne note de l'observation et tâcherons de faire, selon la formule, mieux la prochaine fois. Réd.

Journées de Montreux

(Suite 1)

Le problème éducatif fut étudié sous les aspects que lui ont imprimés les bouleversements de la guerre.

Avant tout, il importe de rétablir les santés compromises. Mlle C. Bader, Dr, définit le rôle des *Préventoria* fondés par elle à Arnheim, et placés sous sa surveillance médicale. On y reçoit des enfants de 1 à 6 ans, c'est-à-dire avant l'âge scolaire, aucun malade n'est admis, seuls ceux que leur état précaire rend sensibles à l'infection possible. Les enfants sont amenés en autobus, le matin à 8 h. et repartent le soir, à 6 h. car on ne veut pas les séparer de leur famille afin d'éviter le choc psychologique que cela occasionnerait. On forme aussi dans ces *préventoria* de futures mères de famille, elles fonctionnent comme personnel auxiliaire, sous l'égide de chefs qui sont de premier ordre. La grosse difficulté provient du dénuement matériel actuel de la Hollande.

Mme Loosli, professeur de philosophie à Genève, parla de l'enfant désraciné : elle a fait des enquêtes auprès des petits réfugiés de homes sionistes ou non-sionistes, ou des enfants placés dans les familles. Les faits recueillis permettront de mieux diriger l'éducation de ces êtres malmenés par notre triste époque.

Mme Majorelle (France) a dit les résultats obtenus par la prolongation de la scolarité, grâce aux 4^{mes} et aux 5^{mes} nouvelles (élèves de 13 et 14 ans) où l'on met en pratique les principes de l'école active et les enseignements de l'Institut J.-J. Rousseau.

Mme G. Barbizet, venant de Rome, secrétaire du Conseil national des Femmes françaises, parla de cette plaie qui s'étend dans tous les pays où les circonstances anormales dues à la guerre se prolongent : l'enfance délinquante.

Mme J. Rossier proposa, sous ce titre, *Psychologie affective et Education*, le remède qui peut redresser les mentalités désaxées et ramener à la discipline librement consentie des sujets qu'on ne fait qu'irriter en les châtiât.

Enfin, nous aurons l'occasion de parler prochainement de la conférence de Mlle Fernin, *La Jeunesse hollandaise pendant la guerre*, dont les perspectives d'avenir seront encore complétées.

Les soucis qui assaillent les ménagères d'après-guerre et qui en accablent des milliers au détriment de leur santé, furent évoqués d'abord par Mme Collet, qui énuméra les moyens mis en œuvre en France pour venir en aide aux mères de famille. L'Union nationale des Associations familiales cherche à améliorer les logements, à moderniser l'équipement ménager, à procurer des aides dans les foyers où les circonstances les rendent nécessaire. Certaines organisations privées préparent des travailleuses sociales pour venir soulager les mères surchargées. Quelques municipalités ont institué un service gratuit de femme de ménage (100 heures) pour la mère qui met au monde son 4^{me} enfant. Le « volontariat familial des jeunes filles » se développe, il vise à préparer les jeunes filles à leur avenir, en leur procurant 300 heures de formation théorique et

400 heures de service, réparties sur six mois. Ce stage tout en donnant à la jeune fille une formation nécessaire, la met en contact direct avec la vie et fait bénéficier un bon nombre de mères d'une aide précieuse.

Mlle Joly apporta les solutions préconisées en Belgique pour répandre l'enseignement ménager : il n'est pas obligatoire, néanmoins il est très poussé, notamment à la campagne. On compte dans le pays 3 universités agricoles, un institut supérieur, de nombreuses écoles ménagères agricoles dont plusieurs ambulantes. Un institut ménager colonial forme les monitrices pour les écoles ménagères coloniales.

Mme de Montet, présidente de l'Association suisse pour le service domestique et Mlle Brenner, secrétaire de ce groupement, exposèrent ce qui se fait dans notre pays : soins à domicile et service ménager (Bâle, Zurich, Berne), service troc (Zurich) c'est-à-dire, échange de nettoyages contre des accommodages, couture contre cuisine, etc. A Lausanne, l'aide aux mères dépend de la bienfaisance. A Genève, le Mouvement populaire des familles envoie ses 3 auxiliaires dans les ménages ouvriers qui ont besoin d'une aide momentanée. Mlle Brenner décrivit surtout les efforts faits pour donner au personnel domestique une formation approfondie et pour améliorer les conditions de travail par le moyen de contrats-types. En relevant le niveau de la profession, on espère favoriser le recrutement et conjurer la crise ménagère actuelle.

Le Congrès de Montreux demande au Congrès de Philadelphie d'appuyer le vœu émis par la commission du statut de la femme de l'O.N.U. de n'admettre dans cette organisation que les nations ayant proclamé l'égalité complète des hommes et des femmes.

Les déléguées demandent que les jeunes filles soient, tant à la ville qu'à la campagne, préparées à leur tâche de femmes et de mères par un enseignement ménager primaire et secondaire, par des cours post-scolaires ménagers et familiaux ; d'autre part, pour revaloriser le travail ménager rétribué, on réclame une formation professionnelle approfondie et l'établissement d'un contrat-type assurant des garanties et des obligations mutuelles ; enfin, une politique de l'habitat par l'aménagement de locaux anciens et des constructions nouvelles adaptées aux besoins de la famille.

Elles demandent en outre une réforme scolaire, urgente dans tous les pays, à tous les degrés, pour développer l'esprit créateur de la jeunesse, permettre l'épanouissement de la personnalité en introduisant l'enseignement des travaux manuels et des arts et en développant le sens social par le travail en équipes.

(S. Br. - A. T.).

Le Conseil International des Femmes

prépare son assemblée à Philadelphie.

On peut bien dire, en vérité, que cette vénérable association est alerte ce printemps. A peine revenue de Montreux où se rencontrèrent, dans une ambiance fort sympathique, les femmes des conseils nationaux de France, de Belgique, de Hollande et de Suisse, me voici m'envolant vers le nord où le bureau du C.I.F. a passé une semaine paisible et studieuse chez son accueillante présidente, la baronne Pol Boël, au Château du Chenoy.

A part une boiserie et un siège troués par les balles, rien ne subsiste des dégâts causés par des occupations successives au cours des cinq années de guerre qui ravagèrent ces belles plaines wallonnes. Le printemps mettait partout de la verdure fraîche et des fleurs, il y avait de la douceur dans l'air, de la confiance en l'avenir...

Venus de 7 pays différents, douze femmes ont travaillé ainsi toute une semaine dans l'harmonie la plus complète. Il s'agissait, en effet, d'approuver le programme provisoire

du congrès qui se réunira à Philadelphie du 5 au 12 septembre prochains. Cette rencontre revêta une certaine importance, car ce sera la première depuis la guerre, elle aura à dire une nouvelle présidente et les membres du bureau ainsi que toutes les femmes qui prendront en mains le travail technique. A Philadelphie, elles se réuniront par groupes qui concentreront leur intérêt sur le *Statut de la Femme*, sur l'enfance et l'adolescence, sur le foyer et sur les relations internationales, sur la paix. Cette formule évitera la dissémination des forces et permettra aux pays dont les délégations seront peu nombreuses (et ce sera hélas ! le cas de la Suisse), d'être renseignés sur l'ensemble des discussions et des décisions prises. Ces dernières seront, du reste condensées en des résolutions qui résumeront les principales tendances.

L'assemblée plénière du C.I.F. se tiendra dans une salle de l'Université de Philadelphie et il auront aussi lieu quelques grandes conférences publiques dont les orateurs ne sont pas encore choisis. On a aussi prévu des causeries par plus petits groupes pour mettre les auditrices américaines en contact avec des femmes d'autres pays.

Beaucoup de candidates ont accepté d'être proposées pour les élections qui doivent rassembler les cadres et amener des forces nouvelles. Je ne vous en parlerai pas aujourd'hui, car il est bien difficile de prévoir ce qui sortira des urnes de Philadelphie. Une candidate à la présidence est littéralement tombée du ciel. Ceci est une histoire merveilleuse que je vous raconterai un jour. Il y a encore des gens pour croire que le Conseil international des Femmes est vieilli ! Non, vraiment, je vous assure qu'il est fort moderne !

Après avoir collaboré avec la S.D.N., entre les deux guerres, il va maintenant s'efforcer de faire entendre sa voix au comité économique des Nations Unies, ainsi qu'à l'U.N.E.S.C.O. et autres organisations spécialisées, car les femmes, de plus en plus, prennent part à la vie économique, dans leurs foyers comme dans leurs professions, et presque partout aussi à la vie publique. Il y a beaucoup de travail à faire dans le monde, il y en a pour chaque homme et chaque femme de bonne volonté.

Dr Renée Girod.

L'assemblée des déléguées du Secrétariat féminin suisse

L'assemblée des déléguées convoquée à Zurich, le 17 mai, pour la clôture du 3^{me} exercice du Secrétariat féminin suisse, avait figure imposante dans une claire et confortable salle du « Kongresshaus » et c'est avec un vif intérêt que furent suivies les sessions du matin et de l'après-midi.

Rompant avec l'usage habituel, l'ordre du jour portait comme premier point une série de trois conférences groupées sous le titre : Un service familial : les soins à domicile. Elles furent introduites par la présidente, Mlle Schlatter. Sœur Jenny Thomann était venue de Coire pour exposer de quelle manière l'Ecole féminine grisonne avait organisé les cours destinés à former des aides familiales. Celles-ci, pour se préparer à leur tâche si complexe, doivent naturellement connaître les travaux ménagers mais elles doivent aussi s'initier aux soins à donner aux enfants et aux malades. Pour s'adapter aux milieux dans lesquels elles pénétrèrent, pour être à même de remplacer la mère de famille, si cela est nécessaire, et travailler pour le bien de la famille, il faut faire preuve de caractère, aussi l'école de Coire se préoccupe-t-elle tout particulièrement du développement de la personnalité.

Mme Leemann présenta le programme de réorganisation du service familial organisé à Zurich pour les soins à domicile. Là, il a paru nécessaire que les élèves aient déjà une certaine maturité

d'esprit, aussi l'âge minimum prévu est-il de 30 ans. Alors que les élèves de Coire sont internes, celles de Zurich sont externes et les cours sont subventionnés par la Ville de Zurich.

Mlle G. Niggli, de la Section 1 du Secrétariat, analysa les divers éléments de cette profession qui est en plein essor, car les aides familiales deviennent de plus en plus indispensables dans tous les milieux, vu le manque de personnel de maison. Il a donc paru urgent de fixer un programme ; une commission a été constituée pour établir des directives pouvant servir de base pour la préparation des aides familiales dans les diverses parties de la Suisse.

Une discussion très fournie suivit ces exposés qui avaient donné une très bonne idée de l'ensemble de la question.

L'après-midi, le rapport annuel, distribué d'avance, fut commenté par les présidentes des trois commissions qui montrèrent à combien de sujets variés le Secrétariat s'est attelé dans l'année écoulée — il n'est pas possible de le mentionner dans le cadre de cet article. Mlle Baer pria les déléguées d'encourager les associations membres à demander des conférences aux secrétaires des sections.

La section des intérêts économiques s'est occupée des assurances sociales et spécialement de l'assurance fédérale vieillesse et survivants. Une résolution sur ce sujet fut proposée à l'assemblée et votée à l'unanimité :

« Les femmes suisses présentes à l'assemblée annuelle du Secrétariat féminin suisse, représentant 52 associations affiliées, se déclarent pleinement en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants. Elles soutiennent de toute leur force le projet d'assurance-vieillesse et survivants, pour autant que cela leur est possible sans posséder le droit de vote et elles demandent aux électeurs de voter oui le 6 juillet. »

C'est Mademoiselle Karmin qui présenta le rapport de la section des intérêts politiques et des questions juridiques dont elle est la nouvelle présidente. Comme elle avait signalé que pour l'enquête concernant la participation des femmes dans les commissions officielles, les recherches avaient été limitées aux commissions cantonales, le vœu fut émis, au cours de la discussion, d'étendre les recherches aux commissions communales et il fut suggéré de s'adresser, à cet effet, aux Frauenzentrale.

Après que le rapport ait été adopté à l'unanimité, un sujet brûlant fut présenté à l'assemblée. Le Secrétariat est encore très jeune et, s'il a déjà donné des preuves d'un développement

(Suite en page 3.)

Ne m'oubliez pas !



Vente d'insignes

Le 31 mai et le 1^{er} juin, la fondation Pro Juventute organisera dans toute la Suisse, une vente d'insignes dont la recette sera consacrée à préserver et à guérir l'enfant suisse menacé dans sa santé. Aidez-la !